

NOUVEAU
PROGRAMME
2026

- AGENTS EXPÉRIMENTÉS -

MBA

AGENT GÉNÉRAL

MANAGER DES ORGANISATIONS

Titre RNCP* Niveau 7

Accélérez la performance de votre agence.



agēa agent
général
d'assurance



En partenariat avec et délivré par l'association IGS (Ecole ESAM), Certification « Manager des organisations » RNCP 38825, Niveau 7, Code NSF 310 - Date d'enregistrement : 27/03/2024
Date d'échéance : 27/03/2029.



Le MBA « Agent Général – Manager des organisations » s'adresse aux agents généraux en activité souhaitant optimiser la performance de leur agence et faire évoluer leurs pratiques.

Ce programme leur permet de prendre de la hauteur, de renforcer leur posture de dirigeant et de piloter efficacement les transformations de leur activité dans un environnement en mutation.

Fondé sur une pédagogie concrète et immersive, il combine formation et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) afin de valoriser l'expertise métier et d'ancrer durablement les compétences dans une certification reconnue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Monter en expertise sur le pilotage de son agence
- Optimiser son agence via des audits
- Renforcer ses compétences en management, en conformité et en performance durable.
- Prendre de la hauteur
- Outiller les démarches de transformation organisationnelle, digitale ou managériale,
- Consolider sa posture de dirigeant responsable et leader de réseau, dans un contexte de pression réglementaire et concurrentielle accrue.

COMPÉTENCES VISÉES

- Construction de la stratégie de l'organisation
- Management de l'innovation et accompagnement au changement
- Pilotage et déploiement des projets de transformation organisationnelle et digitale
- Pilotage des activités et ressources de l'organisation au service de la performance opérationnelle de l'activité ou entreprise
- Gouvernance et représentation éthique et responsable de l'organisation

PRÉREQUIS

- Être Agent général (inscrit à l'ORIAS)

MODALITÉS DE FORMATION

- Formation dispensée selon plusieurs modalités : distanciel (classes virtuelles, modules e-learning) et présentiel.

PUBLIC VISÉ

- Agents généraux en activité souhaitant optimiser la performance de leur agence et accompagner son évolution.

POUR QUI ?

AGENTS EXPÉRIMENTÉS

MBA
18 JOURS / 126H
+ VAE



DATES

12 octobre 2026
au 19 juillet 2027



FINANCEMENT

FIF PL pour les modules de formation sur 2 ans

CPF pour la VAE

PRIX

Parcours de formation
4 760 €

VAE
1 750 €

PROGRAMME DE LA FORMATION

Basé sur une pédagogie favorisant la réflexion, l'expérimentation et le partage, ce programme d'expertise se présente sous la forme de modules de 2 à 4 jours.

UNITÉ 1 : CONSTRUIRE LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION > VAE

+ VAE

1. Atelier de méthodologie (3 heures 30)
2. Accompagnement personnalisé (6 heures)
3. Atelier préparatoire à la soutenance (3 heures 30)

UNITÉ 2 : MANAGER L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

1. Le développement de la Culture de l'innovation en agence
2. La compagnie mandante, l'Agent général et la protection de l'innovation et de l'information
3. La Conduite de changement de l'activité d'une agence

UNITÉ 3 : PILOTER ET DÉPLOYER DES PROJETS DE TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE ET DIGITALE

1. La transformation digitale de l'agence et de l'expérience client
2. L'évolution du management de la qualité
3. Le pilotage d'un projet de transformation

UNITÉ 4 : PILOTER LES ACTIVITÉS ET RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE L'ACTIVITÉ OU ENTREPRISE

1. Le plan d'évolution du pilotage de la performance économique
2. La Responsabilité juridique de l'agent général
3. Le diagnostic et la remédiation du dispositif de Management des risques de l'activité
4. L'évaluation et l'adaptation du plan de développement de la production commerciale
5. Le management du collectif
6. Le management individuel

UNITÉ 5 : EXERCER UNE GOUVERNANCE ET UNE REPRÉSENTATION ÉTHIQUE ET RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

1. Le Leadership éthique et Responsable
2. Le Leadership et réseaux d'influence
3. Communication, négociation et gestion de crise
4. Image de marque et e-réputation



FINANCEMENTS

Prise en charge totale ou partielle du financement de la formation

Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doit être réalisée à l'avance.

- **CPF, Compte Personnel de Formation :**

Toute activité professionnelle alimente ce compte à hauteur de 500 € maximum par an. Vous pouvez le mobiliser dans le cadre de la VAE de ce dispositif.

- **FIF PL :**

Fonds Interprofessionnel de Formations des Professionnels Libéraux : organisme qui propose une prise en charge des formations des indépendants. Une demande de prise en charge doit être complétée préalablement en ligne.

Plusieurs financements possibles :

- **CPF :** En fonction du montant de votre CPF pour le financement VAE (consultez votre solde sur moncompteformation.fr)
- **FIF PL :** Une PEC tous les 3 ans : 70 % du coût réel de la formation limitée à 2500 € * non cumulable avec le CPF.

* selon les règles de prise en charge en 2026

Contact MBA Agent Général

Gestionnaire de formation Ifpass
01 47 76 58 70
mo-inscriptions@ifpass.fr



Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap. L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.